Maitrise de la pratique de la paie



2 jours - 14 heures

Code formation: Log-113

www.adhara.fr

Objectifs

Acquérir les techniques permettant l'établissement d'un bulletin de paie

Participants

Responsables et membres des services paie

Prérequis

Aucun

Pédagogie

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles, d'exercices, d'études de cas et de mises en situations observées. Formation / Action participative et interactive : les participants sont acteurs de leur formation notamment lors des mises en situation car ils s'appuient sur leurs connaissances, les expériences et mettront en oeuvre les nouveaux outils présentés au cours de la session.

Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert sur cette thématique. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assurée par nos services.

Moyens techniques

Encadrement complet des stagiaires durant la formation. Espace d'accueil, configuration technique des salles et matériel pédagogique dédié pour les formations en centre. Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique à échéance de la formation.

Méthodes d'évaluation des acquis

Exercices individuels et collectifs durant la formation. Evaluation des acquis et attestation de fin de stage adressés avec la facture.

Programme

Le bulletin de paie

Forme, mentions obligatoires, valeur juridique

Incidence des clauses contractuelles

La fonction paie

Préparation de la paie et paiement des salaires

Établissement des différentes attestations

Les spécificités de la sous-traitance et de l'externalisation

L'incidence de la durée du travail sur la paie

Durée légale et conventionnelle

Durée journalière, hebdomadaire, mensuelle et annuelle

Heures supplémentaires, répartition et quota

Repos compensateur, heures de nuit et heures de récupération

Gestion de la paie et les 35 heures

Maitrise de la pratique de la paie



2 jours - 14 heures

Code formation: Log-113

www.adhara.fr

Nouveaux allègements

Traitement de la rémunération

Détermination du brut et des différents nets

Heures et jours d'absence non compensés

Date et lieu de paiement

SMIC, minimum conventionnel, minimum garanti

Mécanisme d'une paie à l'envers

Les charges de Sécurité Sociale

Plafonds à temps plein, temps partiel, temps partagé

Incidence sur les plafonds des entrées ou sorties au cours du mois

Charges patronales et charges salariales : Ventilation et assiettes des cotisations

Réductions sur salaires

CSG et RDS: bases de cotisation et incidence de la prévoyance

Régularisations annuelles et progressives

Les déclarations sociales